

Formation utilisation & vérification des échafaudages fixes (échafaudages de pied 24 m)

Personnes concernées

Tout personnel en charge de la vérification journalière et d'une utilisation en sécurité pour un échafaudage de pied < 24m

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :
– Situer les échafaudages de pied dans le cadre réglementaire (décret 2004-924, recommandation CNAM R408, normes) et identifier les responsabilités des acteurs.
– Analyser une situation de travail en hauteur et évaluer les risques liés au montage, à l'utilisation et à l'environnement d'un échafaudage fixe.
– Réaliser la vérification journalière réglementaire d'un échafaudage de pied
– Utiliser en sécurité, conformément à la notice du fabricant, à la réglementation en vigueur et aux principes de prévention du risque de chute de hauteur

Contexte

Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne. Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont été adoptées par la directive 2001/45/CE transposée en droit français par le décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur (dont la définition des échafaudages visés et la formation obligatoire au montage/démontage).

Contenu de la formation

Module 1 : Cadre réglementaire et prévention du risque chute
Durée : 1 h 30
Identifier le cadre réglementaire applicable aux échafaudages de pied et les responsabilités associées à la vérification journalière.
Contenu :
* Code du travail applicable aux travaux en hauteur.
* Arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages.
* Recommandation R408.
* Obligations de l'employeur et du chef d'établissement.
* Rôle et responsabilités de l'utilisateur et du vérificateur journalier.
* Notion de personne compétente.
* Enjeux de la prévention du risque de chute de hauteur.
* Accidents liés aux échafaudages et causes fréquentes.
* Traçabilité et responsabilité en cas de non-conformité.
Module 2 : Technologie des échafaudages de pied et adéquation à l'usage
Durée : 2 h
Reconnaître les composants d'un échafaudage de pied et vérifier son adéquation au travail à réaliser.
Contenu :
* Définition et types d'échafaudages de pied.
* Domaine d'utilisation des échafaudages fixes.
* Terminologie professionnelle et réglementaire.
* Éléments constitutifs, montants, cadres, lisses, garde-corps, plinthes, planchers, accès, ancrages.
* Fonction de chaque composant dans la sécurité de l'ouvrage.
* Lecture et exploitation de la notice du fabricant.
* Classes de charge et limites admissibles.
* Examen d'adéquation, nature des travaux, charges, environnement, sol support.
* Prise en compte de la coactivité.



Formation utilisation & vérification des échafaudages fixes (échafaudages de pied 24 m)

Module 3 : Vérification journalière et état de conservation
Durée : 1h00
Appliquer la méthode réglementaire de vérification journalière d'un échafaudage de pied.
Contenu :
* Définition et objectif de la vérification journalière.
* Positionnement par rapport aux autres vérifications réglementaires.
* Périodicité et conditions de réalisation.
* Méthode de vérification en sécurité.
* Points de contrôle réglementaires, stabilité, verticalité, ancrages, planchers, protections collectives, accès.
* Identification des défauts mineurs et majeurs.
* Conduite à tenir en cas de situation dangereuse.
* Signalisation, balisage et information de l'encadrement.
* Compte rendu et traçabilité de la vérification journalière.
Évaluation Théorique et correction
Module 4 : Mise en situation pratique de vérification et d'utilisation
Durée : 2h30
Réaliser en situation réelle la vérification journalière d'un échafaudage de pied et l'utiliser conformément aux règles de sécurité.
Contenu :
* Approche sécurisée de l'échafaudage.
* Vérification visuelle et fonctionnelle de l'ensemble de la structure.
* Application méthodique des points de contrôle.
* Détection des non-conformités et prise de décision.
* Accès et circulation en sécurité sur l'échafaudage.
* Respect des charges admissibles.
* Maintien en sécurité de l'échafaudage pendant l'utilisation.
* Prise en compte de la coactivité sur chantier.
* Rédaction d'un compte rendu de vérification journalière.



Formation utilisation & vérification des échafaudages fixes (échafaudages de pied 24 m)

Prérequis
La compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.
Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et au port de charges
Être âgé de 18 ans révolus

Durée
Une journée de formation soit 7 heures

Formateurs
Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur ou un accompagnement via le cursus de qualification CITY PRO

Dispositifs de suivi
Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plateforme de formation.

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro bénéficiant d'un plateau technique et d'un agrément pour la réalisation des épreuves .

Méthodes pédagogiques
En présentiel . Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.
Matériel : échafaudage de pied complet < 24 m, notice fabricant, moyens de balisage, EPI antichute, supports visuels (PC/vidéoprojecteur, paperboard, mémento stagiaire)

Modalités d'évaluation et type de reconnaissance de la formation délivrée
Test théorique : Évaluation sous la forme d'un QCM sur 30 points sur les connaissances générales, l'utilisation et la technologie des échafaudages de pied
Test pratique : Évaluation pratique lors d'une mise en situation pratique
Délivrance d'une attestation de compétences sous réserve de la validation des évaluations prévues.

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info.

Accessibilité
Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives . Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation.

Tarifs et modalités des financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info